

■ **Ecosanté - Echosanté Sàrl**, à Montreux, distribution de compléments alimentaires (FOSC du 21.12.2000, p. 8743). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 16 janvier 2003. La raison sociale devient : **Ecosanté - Echosanté Sàrl en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 14 février 2003.

Journal no 1859 du 19.02.2003
(00878780 / CH-550.0.079.773-7)